

Séance du vendredi 09 juin 2023

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au CM : 10
En exercice : 10
Présents : 10
Votants : 10

Date de convocation : 05/06/2022

Date d'affichage : 05/06/2022

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué Le cinq juin 2023, en séance ordinaire, s'est réuni dans la salle du conseil de la commune, sous la présidence de monsieur Jean-Luc CHEVALIER, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

– M. BOUSSIN Serge	– Mme POITOU Rolande	– Mme LAPEYRE Claire
– Mme MARIE Audrey	– Mme BOURGEOIS Karine	– Mme HAMON Nadège
– M. TOUZE Laurent	– M. GAUVIN Alexandre	– M. LÉTHUMIER Mickaël

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Ouverture de la séance à 19h11

M. le Maire demande au conseil municipal d'ajouter 2 points à l'ordre de jour :

- 1/ Répondre à une demande concernant une défense incendie qui sera bloquée par le SDIS du fait d'un dépôt de permis de construire.
- 2/ Faire une délibération modificative pour la commande de tickets de 10 € pour la régie de recette.

Vote : 10 Pour les 2 ajouts 0 Contre 0 Abstention

Ordre du jour :

1 - Nomination du secrétaire de séance.

M. LÉTHUMIER Mickaël est nommé secrétaire de séance.

2 - Approbation du Compte-rendu du conseil municipal du 26 mai 2023.

Concernant la remarque de M. Touze concernant le vote de la délibération liée au projet éolien

Monsieur le Maire a eu confirmation de la sous-préfecture que M. BOUSSIN ne devra pas participer au vote dans le cadre de l'enquête publique.

Monsieur Gauvin parle de la possibilité d'avoir un petit feu d'artifice comme en 2022.

Vote : 10 Pour 0 Contre 0 Abstention

3 - Informations du Maire, 3CBO, commissions diverses, agenda, réunions à venir.

Réunions depuis le dernier conseil :

30 mai : rencontre candidat RN aux sénatoriales Jean-François MANENT, Maire.

05 juin : réunion ENr à Nogent sur Vernisson, Maire.

08 juin : tirage au sort des jurés d'assises, Maire.

08 juin : réunion du S.I.I.S., Maire.

Réunions et événements à venir :

10 juin : concert en l'église de Pers.

13 juin : réunion publique PLUiH à CHUELLES.

13 juin : remise des dictionnaires aux CM2, Maire.

15 juin : formation M57 à la Selle en Hermois, Maire et secrétaire.
17 juin : portes ouvertes du centre de secours de Ferrières de 9h00 à 18h00 (JNSP).
17 juin : marche « éoliennes » à La Merville.
19 juin : commission environnement 3CBO, Maire.
19 juin : le marché de la fibre sera ouvert pour la route des Merles et La Merville.
20 juin : info gendarmerie « gestion des conflits », la Selle sur le Bied, Maire.
23 juin : cinéma dans mon village à Rozoy le vieil, 2 séances, 18h00 et 20h30.
24 juin : conférence docteur Schved à la bibliothèque.
26 juin : conseil communautaire à Courtenay, Maire.
26 juin : formation « ECOFINANCES », Maire et secrétaire, si acceptée au point 8.
27 juin : réunion C.L.E.C.T. 3CBO, Maire.
27 juin : rencontre de Hugues SAURY, candidat LR aux sénatoriales, Maire.
29 juin : conseil syndical du P.E.T.R., Cepoy, Maire.
6 juillet : conseil communautaire 3CBO, lieu ??, Maire.
14 juillet : Festiv'été, concert cour de la mairie.

4 - Désignation électeurs, titulaire et suppléants, à l'élection sénatoriale du 24 septembre 2023.

Monsieur le Maire fait établir le bureau de vote.

Il en assure la présidence.

Les assesseurs sont Mme Lapeyre, M. Touze, M. Léthumier et Mme Bourgeois.

Il rappelle les conditions de cette élection. La majorité est de 6 voix.

Pour les suppléants, il faut 3 candidats.

Si au tour de scrutin, les 3 comptabilisent le même nombre de vote, ils sont classés en fonction de l'âge.

Si un des candidats n'a pas la majorité absolue au premier tour, un second tour est fait à la majorité simple.

Election de l'électeur titulaire, appel aux candidatures.

M. Chevalier est candidat.

Résultat du vote. M Chevalier 9 voix Pour et 1 Abstention.

Election des suppléants, appel aux candidatures.

M. BOUSSIN, M. Touze et Mme Bourgeois sont candidats.

Résultat du vote. M. BOUSSIN 9 Voix - Mme Bourgeois 9 Voix - M. Touze 8 Voix

Compte-tenu des votes, l'ordre des électeurs suppléants est établi comme suit :

1/ M. Boussin

2/ M. Touze

3/ Mme Bourgeois

5 - Délibération référent déontologue

Monsieur le Maire explique que les collectivités devaient toutes délibérer au 1^{er} juin pour désigner un référent déontologue. Compte-tenu que les modalités de mise en œuvre ne sont pas réunies, l'Association des Maires du Loiret nous a proposé de prendre une délibération « d'attente », en attendant que cette situation soit clarifiée.

Vote : 9 Pour

0 Contre

0 Abstention

6 – Délibération modificative pour la régie de recette.

Le 26 mai 2023, par la délibération 35-2023, a été prise la décision de commander 200 tickets de 10 €, vert clair, à la société S.I.G.G. de Domats. Celle-ci les aurait envoyés le jeudi 1^{er} juin mais le jeudi 8 juin ils n'étaient toujours pas arrivés au Service de Gestion Comptable de Montargis. Monsieur le Maire est intervenu auprès de la société et du S.G.C. car nous avons besoin impérativement de ces tickets pour le concert du samedi 10 juin.

Il propose une délibération annulant la 35-2023, par une nouvelle délibération pour la commande de 300 tickets de couleur ivoire.

Vote : 10 Pour

0 Contre

0 Abstention

7 – Délibération pour une nouvelle défense incendie.

Suite au dépôt du PC 045 250 23 H 0001, ferme du Colombier, le SDIS 45 a écrit qu'il acceptera le permis que si le conseil déclare son intention de poser une réserve incendie de 60 m³ à proximité.

Monsieur le Maire explique qu'après celle du chemin de la Canicherie qui sera installée fin août, celle-ci était déjà mentionnée sur la liste communale des habitations isolées non défendues qu'il avait proposé lors du conseil municipal du 11 mai 2022.

Il propose cette délibération qui est une déclaration d'intention du conseil pour réaliser ces travaux sous 3 ans et propose que cette réalisation fasse l'objet d'une demande d'aide pour la D.E.T.R. 2024.

Vote : 10 Pour

0 Contre

0 Abstention

8 – Sujets à débattre :

○ **Logiciel « écofinances ».**

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil sur l'opportunité de prendre ce service. Compte-tenu du procédé, **6** membres du conseil municipal sont contre et **4** s'abstiennent sur la question.

○ **Suivi des bornages parcelles D26/D 27.**

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil et présente 2 devis de géomètres.

GEOMEXPERT : 1 506,62 €.

FROT : 1 536 €, mais qui pourrait réduire de 10%, soit 1 382,40 €.

M. le Maire demande à M. Boussin de demander au propriétaire de la parcelle le prix qu'il en souhaite.

Le conseil décidera ensuite des suites à donner.

○ **Maison du 2, route de l'ancienne tuilerie.**

Monsieur le Maire informe le conseil de l'échéancier des visites.

Visites sur place et sans rendez-vous le samedi 24 juin 2023 et le samedi 1er juillet 2023 entre 11H00 et 13H00.

1^{ère} offre possible à partir de 10 000 euros, honoraires inclus à la charge du vendeur, hors frais de Notaire.

Fin de la vente : jeudi 6 juillet 2023 à 13H00.

Fin des inscriptions : mercredi 5 juillet 2023 à 20H00.

La commune ne souhaite pas se positionner sur cette vente.

o **FAPO 2023.**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il faudra décider comment utiliser nos 8000 €.

Projet pour le terrain de boules avec 2 devis.

1/ Vauvelle : 10230,24 €.

2/ Balança : 5266,80 €.

M le Maire demande à M LETHUMIER de prévoir un rendez-vous avec le futur président de ce nouveau club.

Remplacement du matériel informatique du secrétariat :

1/ Devis « RICOH 1 » de mars : 6612,89 € HT.

2/ Devis « RICOH 2 » de juin : 6335 € HT.

3/ Offre « DELL », pas de certitudes sur la garantie...

Achat de jardinières avec antivol pour poser sur le(s) pont(s) de la Sainte Rose

1/ Devis société COMAT 21 litres : 144€ l'unité. 26 litres : 173 € l'unité.

Compte-tenu de temps limité pour la réunion de ce soir, M le Maire propose de décider ultérieurement sur ces différentes possibilités, fin juin ou début septembre.

9 – Gestion des loisirs.

Monsieur le Maire et Madame Lapeyre rappellent les 3 événements à venir.

1/ Concert du 10 juin en l'église Saint Loup.

Après quelques difficultés nous avons pu obtenir les 3 carnets de tickets de 10 €.

L'accord espéré de la subvention de 460 € demandée au Conseil départemental du Loiret ne sera connue que courant septembre.

La billetterie permettra d'atténuer la contribution communale.

2/ Conférence « Docteur SCHVED », samedi 24 juin à 17h00.

3/ Soirée du 14 juillet.

La subvention de 500 € demandée à la 3CBO nous a été accordée le 26 mai.

M le Maire a vu avec le Maire de Rozoy pour le prêt d'une estrade, car ceci était demandé par le groupe de musiciens. Reste à solutionner pour les éclairages.

Il propose de faire une solution plat + boisson à 10 €.

Un devis est attendu pour la Bière de la « Fabrik » de Sceaux du Gâtinais.

Il va proposer une réunion préparatoire à cet événement et faire appel à des bénévoles.

M Gauvin est chargé de contacter le fournisseur du feu d'artifice acheté en 2021.

10 – Questions diverses.

M le Maire informe le conseil et M Touze qu'il a repris le dossier de réfection de la cloche.

Un dossier a été envoyé au Rotary club par Mme Poitou.

Il a pris contact avec le département et la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Notre projet est inscrit pour 2024 et pourrait obtenir une aide de 40%.

Un second devis de la société **GOUGEON** a été reçu et transféré pour avis à la **DRAC**.

Il compte proposer une réunion d'analyse des devis en septembre puis le projet sera soumis au vote du conseil municipal.

Fin de la séance à 21h00

Le secrétaire de séance



M. LETHUMIER Mickaël

Le Maire



Jean-Luc CHEVALIER